

DEPARTEMENT DES HAUTES ALPES ARRONDISSEMENT DE BRIANCON CANTON DE GUILLESTRE COMMUNE D'ABRIES-RISTOLAS	Séance du Conseil Municipal du 3 juillet 2020
	Délibération N° : 20200703-03
OBJET : Election des Adjoint.	
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL	

L'an deux mil vingt, le 3 du mois de juillet, le Conseil Municipal de la Commune d'ABRIES-RISTOLAS s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie d'ABRIES-RISTOLAS, sous la présidence de Monsieur Nicolas CRUNCHANT, Maire en exercice.

DATE DE CONVOCAATION : 29/06/2020

NOMBRE DE MEMBRES EN EXERCICE : 15

NOMBRE DE MEMBRES PRESENTS : 15

AUDIER-MERLE Carine – BOULET Philippe- BOURCIER Florian – BUES Florent – CERUTTI Chrystelle – CRUNCHANT Nicolas – FAROUZE Marie-Hélène – GAUCHE Joël – LACROIX Charles – LEPAS Dominique MIEGGE Emmanuel – RENIE Alexandre – RIBOT Philippe – ROUX Pauline - TENOUX Nicolas.

NOMBRE DE POUVOIRS : 0

NOMBRE DE VOTANTS : 15

SECRETAIRE DE SEANCE : FAROUZE Marie-Hélène

Vu la délibération du conseil municipal n° 20200703-02 fixant à QUATRE le nombre d'adjoints au maire d'ABRIES-RISTOLAS,

Le Maire rappelle que l'élection des adjoints intervient par scrutins successifs, individuels et secrets dans les mêmes conditions que pour celle du Maire. Les adjoints prennent rang dans l'ordre de leur nomination et il convient par conséquent de commencer par l'élection du Premier adjoint.

Après un appel de candidatures, Messieurs Charles LACROIX et Nicolas TENOUX se portent candidats aux fonctions de 1^{er} Adjoint. Il est ensuite procédé au vote à bulletins secrets :

- Election du Premier adjoint :

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- nombre de bulletins : 15
- bulletins blancs ou nuls : 0
- suffrages exprimés : 15
- majorité absolue : 8

Ont obtenu :

Monsieur Charles LACROIX : 13 voix

Monsieur Nicolas TENOUX : 2 voix

Monsieur Charles LACROIX ayant obtenu la majorité absolue est proclamé Premier adjoint au maire.

Après un appel de candidatures, Madame Carine AUDIER-MERLE et Monsieur Nicolas TENOUX se portent candidats aux fonctions de 2^{ème} Adjoint. Il est ensuite procédé au vote à bulletins secrets :

- Election du Second adjoint :

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- nombre de bulletins : 15
- bulletins blancs ou nuls : 0
- suffrages exprimés : 15
- majorité absolue : 8

Ont obtenu :

Madame Carine AUDIER-MERLE : 13 voix

Monsieur Nicolas TENOUX : 2 voix

Madame Carine AUDIER-MERLE ayant obtenu la majorité absolue est proclamée Deuxième adjointe au maire.

Après un appel de candidatures, Monsieur Emmanuel MIEGGE et Monsieur Nicolas TENOUX se portent candidats aux fonctions de 3^{ème} Adjoint. Il est ensuite procédé au vote à bulletins secrets :

- Election du Troisième adjoint :

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- nombre de bulletins : 15
- bulletins blancs ou nuls : 0
- suffrages exprimés : 15
- majorité absolue : 8

Ont obtenu :

Monsieur Emmanuel MIEGGE : 15 voix

Monsieur Nicolas TENOUX : 0 voix

Monsieur Emmanuel MIEGGE ayant obtenu la majorité absolue est proclamé Troisième adjoint au maire.

Après un appel de candidatures, Monsieur Florent BUES et Nicolas TENOUX se portent candidats aux fonctions de 4^{ème} Adjoint. Il est ensuite procédé au vote à bulletins secrets :

- Election du Quatrième adjoint :

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- nombre de bulletins : 15
- bulletins blancs ou nuls : 0
- suffrages exprimés : 15
- majorité absolue : 8

Ont obtenu :

Monsieur Florent BUES : 13 voix

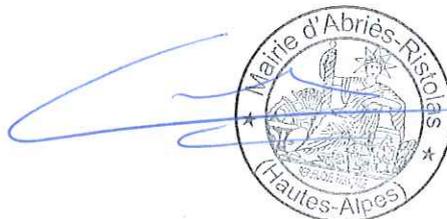
Monsieur Nicolas TENOUX : 2 voix

Monsieur Florent BUES ayant obtenu la majorité absolue est proclamé Quatrième adjoint au maire.

Monsieur Charles LACROIX, Madame Carine AUDIER-MERLE, Monsieur Emmanuel MIEGGE et Monsieur Florent BUES ont déclaré accepter d'exercer ces fonctions.

Ainsi fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.

Le Maire,
Nicolas CRUNCHANT



Certifiée exécutoire par transmission en préfecture.